

[Info concertation]

Réhabilitation et résidentialisation
des immeubles Epargne, 19 Mars 1962
et Artois Quartier des Fauvettes
à Neuilly-sur-Marne



La réhabilitation de vos bâtiments démarre...



Perspective projetée résidence Artois

Après les phases d'études et de consultation des entreprises, l'Office a désigné la société COLAS pour réaliser les travaux de réhabilitation et de résidentialisation.

La phase de préparation de chantier a aujourd'hui démarré, et les premiers « coups de pelle » seront donnés au mois d'avril 2013.

Le chantier se déroulera sur une durée totale d'un an.

Cette Info Concertation a pour objectif de vous fournir quelques informations utiles sur le déroulement des travaux.

Vos interlocuteurs pendant les travaux

- **L'entreprise COLAS** a la charge de la conduite et de la réalisation des travaux. Cette mission sera assurée par l'entreprise COLAS, représentée par Jean François FERREC (Directeur de Travaux), André TALLEDEC (Ingénieur Travaux). Elle est assistée de ses entreprises sous-traitantes dans la réalisation des travaux qu'elle encadre et dont elle a l'entière responsabilité.
- **La Maîtrise d'oeuvre** veille à la bonne exécution des travaux. Cette équipe est coordonnée par son mandataire : le cabinet d'architectes CUADRA, représenté par Hugues BOSOM et par l'architecte Dorine MIKOL.
- **La Maîtrise d'ouvrage** est responsable du projet et coordonne les différents intervenants. Cette mission est assurée par le service réhabilitation 2 de la Direction de la Maîtrise d'ouvrage de l'Office. Nadia TRONC, chargée d'opération, sera votre principale interlocutrice pour le chantier de réhabilitation. **Contact : 01 48 96 99 01**
- **La Délégation de Rosny-sous-Bois** reste à votre écoute pour les problèmes liés à la gestion courante de votre immeuble et de votre logement. **Contact : 01 48 12 11 80**



Perspective projetée de l'immeuble Epargne



La phase de préparation de chantier

La phase de préparation de chantier a aujourd'hui débuté et se poursuivra jusqu'à la fin du mois de mars 2013. Il s'agit d'une période capitale qui permet à l'entreprise COLAS de définir l'organisation globale du chantier avant le démarrage effectif des travaux.

Les principales étapes sont les suivantes :

- Définition du **plan d'installation de chantier** : localisation du bureau de chantier et des cantonnements, zones de stockage des matériaux...
- Définition du **planning de chantier** : il s'agit d'un calendrier détaillé d'exécution des travaux.
- Réalisation des **visites préalables** dans les logements en votre présence, et établissement de la "fiche Travaux" :
 - Une visite sera réalisée en présence de l'entreprise, de la Maîtrise d'œuvre et de la Maîtrise d'ouvrage, pour l'établissement d'une « **fiche travaux** » : description des travaux qui seront effectués dans le logement.
- Réalisation des **plans d'exécution**.
- Présentation et **validation des produits employés**.
- Validation des **entreprises sous-traitantes**.
- Réalisation du **logement témoin** : une visite du logement témoin sera organisée pour vous présenter les prestations prévues au marché de travaux.



Perspective projetée de la résidence 19 mars 1962

A noter

- **Les visites de logements seront réalisées sur rendez-vous, et votre présence ou celle d'une personne pour vous représenter est indispensable.**
- **Les rendez-vous pour les visites de logements s'étaleront sur plusieurs semaines : ne vous étonnez donc pas de ne pas recevoir de courriers immédiatement !**
- **Ces visites permettent également de vous expliquer comment l'entreprise interviendra dans votre logement et de répondre à vos questions.**

L'information pendant le chantier

- Durant tout le déroulement du chantier, nous veillerons à vous communiquer toutes les informations utiles par la diffusion de plaquettes "**Info concertation**".
- Un **cahier de liaison** sera mis à votre disposition, dans lequel vous pourrez mentionner vos remarques. Il sera examiné chaque semaine en réunion de chantier. Le lieu de consultation de ce cahier vous sera communiqué ultérieurement.
- L'Office organisera régulièrement des **réunions d'information** en présence de l'entreprise, du maître d'œuvre et des locataires référents.
- La mise en **place d'affichages** dans les halls chaque fois que nécessaire.

Prochainement

Durant la phase de préparation, l'Oph 93 vous invite à une réunion d'information le 26 mars 2013 à 18h30, salle César (rue de Berry à Neuilly-sur-Marne), afin de vous présenter les différents intervenants, l'organisation de chantier et le calendrier qui auront été définis.

A ce moment, vous connaîtrez les dates prévisionnelles d'intervention dans votre immeuble. Cette réunion se déroulera en présence du Directeur de la maîtrise d'ouvrage ainsi que des représentants de la Maîtrise d'œuvre, de l'entreprise COLAS et des services de l'Office chargés de la réhabilitation et de la gestion.

Venez nombreux, nous comptons sur votre présence !